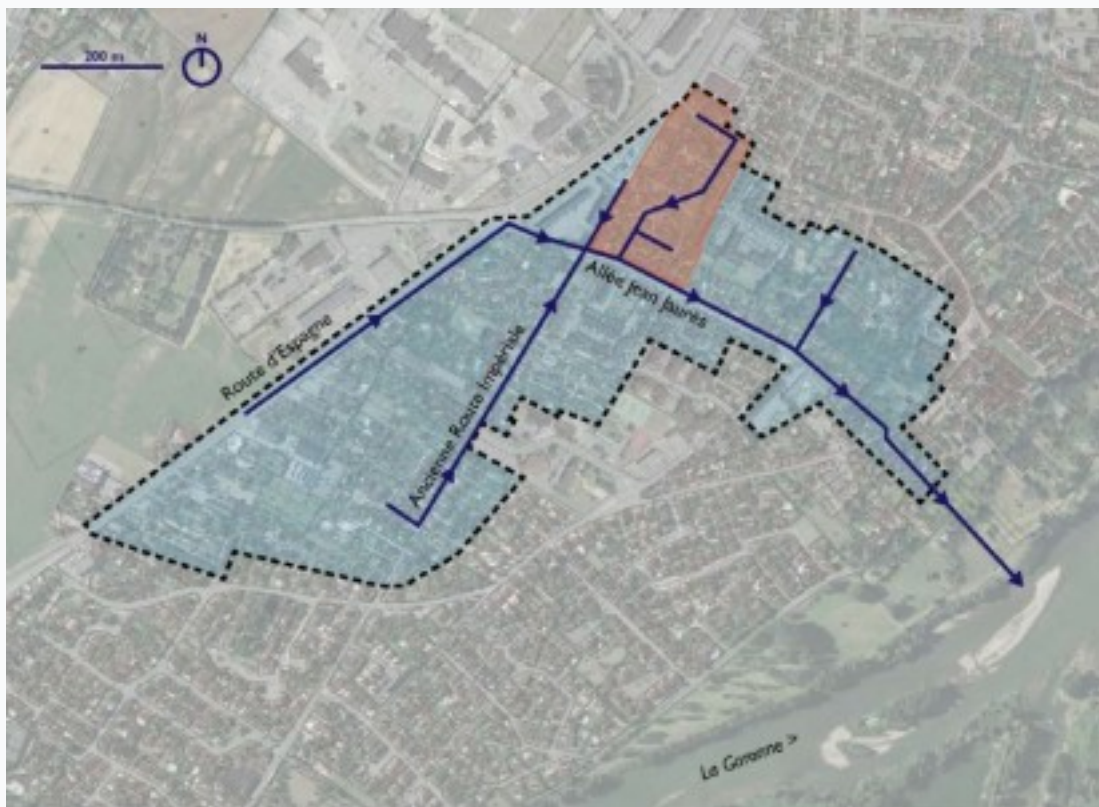


Aménagements pour une gestion durable des eaux pluviales

Situation et contexte

Le Quartier Cézanne – Renoir à Portet-sur-Garonne fait partie du bassin versant du réseau de l'allée Jean-Jaurès. Le réseau de collecte pluvial est aujourd'hui sous-dimensionné par rapport au large bassin versant qu'il collecte.



Le réseau sature lors des orages très intenses et la topographie du quartier est défavorable, à cause de points bas enclavés. Les eaux de pluie finissent par déborder du réseau par les avaloirs, ruissellent sur la voirie et provoquent des inondations sur les zones les plus basses du quartier.

Principe du projet d'aménagement

Face à ce constat, 4 principes de gestion des eaux pluviales ont été retenus afin de contenir les eaux pluviales lors des fortes pluies :

- * Déconnecter le quartier du réseau d'eau pluviale. Cette solution permettra de protéger le quartier vis à vis du risque de débordement du réseau et ainsi réduire les apports

pluviaux au réseau et surtout soustraire tous les apports d'eaux pluviales extérieures au quartier.



- * Abandonner les avaloirs et le réseau enterré.
- * Gérer et maîtriser les eaux pluviales localement.
- * Infiltrer les eaux pluviales in situ. Grâce aux espaces verts déjà présent sur place et placés stratégiquement sur des points bas du quartier.

Le contexte local est favorable à une gestion en zéro rejet grâce à une bonne perméabilité des sols permettant une infiltration superficielle des eaux pluviales. De plus, la nappe est suffisamment profonde pour garantir un bon fonctionnement des dispositifs d'infiltration et surtout garantir l'absence de pollution de celle-ci.



Dispositifs de rétention

A la suite de l'analyse du contexte et de la détermination des 4 principes de gestion des eaux pluviales, 8 espaces de collectes, intégralement à ciel ouvert, vont être réalisés. Le dimensionnement et le nombre de ces espaces ont été calculé afin de contenir l'équivalent d'une pluie vingtennale, soit 520m³ de rétention au total, pour un temps d'infiltration d'environ 10h maximum.

> Ces espaces prendront la forme de 3 bassins et de 5 noues

Vue d'une noue :



Bon à savoir : Une noue est une sorte de fossé peu profond et large, végétalisé, qui recueille provisoirement de l'eau de ruissellement, soit pour l'évacuer via un trop-plein, soit pour l'évaporer ou pour l'infiltrer sur place.

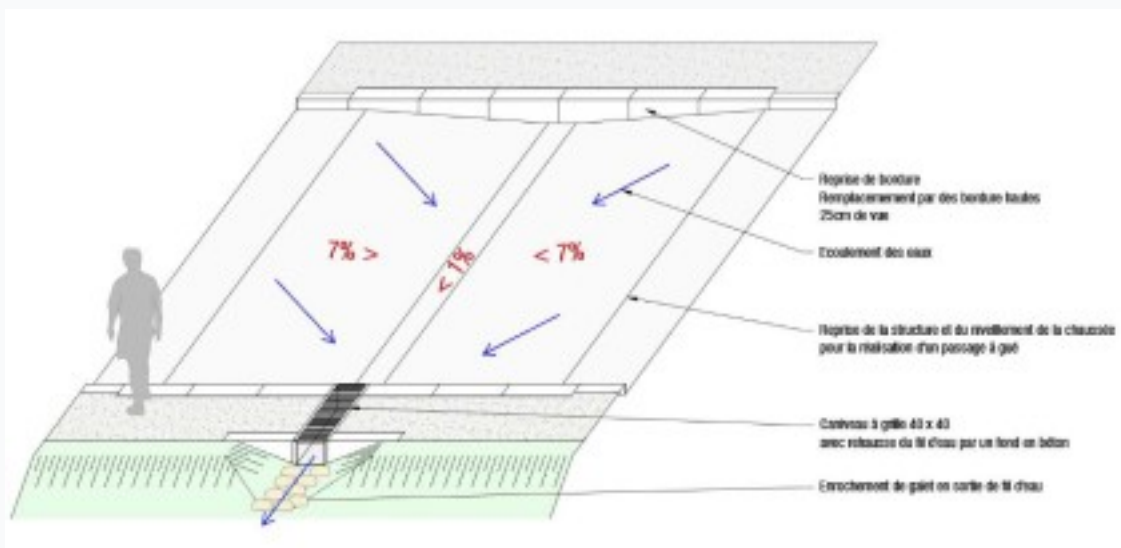
Vue d'un bassin :



Dispositifs de collecte

Afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluies vers les points de rétention vu ci-dessus, deux techniques ont été retenues, des passages à gué et des caniveaux à grille.

Vue d'un passage à gué avec caniveaux à grille :



Coût et Financements

Enveloppe globale estimée pour la gestion d'une pluie vingtennale :

205 000 € H.T.

Cette enveloppe tient compte des travaux préparatoires, du terrassement, du revêtement de sol, de l'assainissement et des réseaux divers ainsi que des plantations.

Tous les acteurs de ce projet :

> Le SIVOM SAG^e réalise la maîtrise d'ouvrage et travaille en partenariat avec la Mairie de Portet.

> Les entreprises retenues pour le lot 1 : Groupement LHERM TP/EXEDRA/CARO TP

> L'entreprise retenue pour le lot 2 : Espace vert Caussat

La maîtrise d'œuvre et suivi de chantier sera assurée par le bureau d'étude interne du SIVOM SAG^e avec l'appui du bureau d'études ATM.

Les financeurs du projet :

Le SIVOM SAG^e

L'agence de l'eau Adour Garonne

Le Conseil Départemental de la Haute Garonne

Le calendrier prévisionnel

- * **Lancement de l'appel d'offre** – 18/12/2018
- * **Remise des offres** – 24/01/2019
- * **Analyse des offres définitif** – 06/02/2019
- * **Signature du marché** – 08/02/2019
- * **Travaux** – 2 semaines de préparation chantier à partir du 04/03/19 + 10 semaines de travaux à partir du 18/03/19